



Communiqué de presse
Lundi 19 août 2019

Expérimentation d'autoconsommation collective sur le projet ABC à Grenoble

GEG ENeR, exploitant de la ferme solaire photovoltaïque du projet ABC vient de finaliser la pose de 688 modules photovoltaïques qui alimenteront en électricité ce nouvel ensemble immobilier, situé au cœur de la Presqu'île scientifique. Ce démonstrateur d'habitat durable a été développé par Linkcity et Grenoble Habitat, conçu par Valode & Pistre et réalisé par Bouygues Bâtiment Sud-Est, avec le soutien des collectivités locales et de l'État.

Avec la pose de cette centrale photovoltaïque démarre l'expérimentation d'une nouvelle approche de consommation d'électricité destinée aux futurs habitants de ce programme innovant : l'autoconsommation collective. Les habitants du projet ABC pourront en effet faire le choix d'acheter l'électricité produite sur le toit de leur immeuble : une énergie renouvelable, locale et distribuée en circuit court.

C'est une première en matière de consommation d'électricité sur le territoire de Grenoble !

Pour ce programme immobilier, GEG ENeR a fait installer trois centrales photovoltaïques en toiture. Elles représentent un total de 1130 m² de panneaux solaires. L'une d'elles, d'une puissance de 44 kWc sur un total cumulé de 209 kWc, sera dédiée à cette expérimentation. Ces installations permettront également de collecter les eaux de pluie, qui seront ensuite potabilisées pour alimenter les logements : douches, lavabos, éviers, lave-vaisselle et lave-linge.

Depuis la modification en 2016 du Code de l'Énergie, les consommateurs d'électricité peuvent en effet choisir de s'approvisionner à partir de productions situées localement. Le producteur valorise alors directement l'énergie qu'il produit auprès de consommateurs locaux, plutôt que de la valoriser par le mécanisme classique de l'obligation d'achat. Pour ce faire, une Personne Morale Organisatrice (PMO) est constituée et gère la répartition de l'énergie produite entre les participants autoconsommateurs.

Dans le projet ABC, GEG ENeR met à profit cette évolution réglementaire pour proposer aux habitants une approche d'autoconsommation collective. Il va constituer une PMO, qui rassemblera GEG ENeR, en tant que producteur, et les différents consommateurs souhaitant intégrer cette opération d'autoconsommation, recrutés parmi les futurs habitants du programme ABC.

En tant que tiers de confiance, c'est le gestionnaire de réseau de distribution, GreenAlp, qui assurera la mesure des énergies produites et consommées par chaque logement. Le consommateur sera ainsi assuré que la part de l'énergie qu'il achète au producteur est bien issue de la production de la centrale photovoltaïque installée sur le toit de son immeuble.

Pour favoriser l'adéquation entre production photovoltaïque (essentiellement en milieu de journée) et consommations (pic du matin et pic du soir), le programme ABC prévoit la mise en œuvre de batteries de stockage d'énergie. Ces dernières se chargent lorsqu'il y a de la production solaire et peu ou pas de demande, et se déchargent lorsque les habitants ont besoin d'énergie.

A noter enfin que pour s'assurer que les habitants soient continuellement alimentés en électricité, le bâtiment est raccordé au réseau de distribution GreenAlp. Les autoconsommateurs devront alors souscrire un contrat d'énergie avec un fournisseur qui leur vendra l'électricité de complément lorsque la production de la ferme photovoltaïque ne sera pas suffisante pour couvrir leurs besoins en électricité.

Pour le Groupe GEG, l'opération d'autoconsommation collective prévue dans le programme ABC est l'occasion de mesurer l'appétence des habitants à s'engager dans un système de consommation d'énergie certes, plus complexe, mais qui encourage la production d'électricité renouvelable locale et incite à la sobriété énergétique. C'est aussi pour lui, l'opportunité de vérifier la capacité de l'ensemble de ses métiers (le producteur GEG ENeR, le distributeur GreenAlp et le fournisseur GEG) à travailler en collaboration sur le déploiement opérationnel d'un projet pilote dont les résultats serviront pour les opérations à venir.

La ferme solaire, une idée originale de la R&D Bouygues Construction :

Le projet est né de cette volonté que la technique et les innovations soient au service de l'environnement et du bien-être de ses habitants, avec pour enjeu majeur : l'autonomie. Ainsi, le service R&D de Bouygues Construction a réfléchi à la meilleure solution permettant de produire une quantité d'énergie suffisante pour la consommation des 62 logements et le stockage d'une partie de celle-ci. Après avoir envisagé les technologies hydraulique et éolienne, c'est finalement le photovoltaïque qui a été retenu. Ce dernier permettait d'atteindre le meilleur équilibre entre la technique, le coût et la faisabilité pour un tel projet.

Enfin, cette réflexion a été accompagnée par le Groupe GEG, pour son intégration technique et économique dans le territoire.

À propos du démonstrateur ABC

Situé au cœur du quartier de la Presqu'île, quartier aménagé par la SEM Innovia pour le compte de la Ville de Grenoble, le bâtiment ABC sera emblématique de l'ambition affichée pour cet éco quartier.

Le projet prévoit la réalisation de 62 logements diversifiés dont 42 logements locatifs intermédiaires et 20 logements locatifs sociaux Grenoble Habitat à très faible impact environnemental.

Ce projet est issu des programmes de R&D menés par Bouygues Construction et développés par Linkcity en partenariat avec Suez, Grenoble Habitat et Valode et Pistre architectes.

Soutenu par l'État et les collectivités, il vise l'autonomie en eau et en énergies, ainsi que l'optimisation de la gestion des déchets à l'échelle d'un bâtiment ou d'un quartier.

Avec son ambitieuse « ferme photovoltaïque », le projet préfigure également un développement important de cette production d'énergie renouvelable.

Les acteurs du projet :

- Maîtrise d'ouvrage : Linkcity Sud-Est
- Conception-Construction : Bouygues Bâtiment Sud-Est et Suez
- Architecte : Valode et Pistre architectes
- Propriétaire exploitant : Grenoble Habitat
- Propriétaire exploitant de la ferme photovoltaïque : GEG (Gaz Electricité de Grenoble)
- Aménageur : SEM InnoVia pour le compte de la Ville de Grenoble

Contacts médias :

GEG

Corinne Capponi

Tél. 06 69 29 35 30

c.capponi@geg.fr

Linkcity

Marie Leroy

Monet + Associés

Tél. 04 78 37 34 64

marie@monet-rp.com

Ville de Grenoble

Etienne Vandamme

Tél. 06 26 29 04 89

presse@grenoble.fr

Les photos mises à disposition de la presse sont de Bruno Lavit. Merci de mentionner le crédit.



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie